

Réf: Dossier 462366

Avis de constitution

SOCIETE « LA MINE IVOIRE »

Siège Abidjan-Yopougon- Face Ficgayo-Résidence
MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MINE IVOIRE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire et dans tout

autre pays:

- L'exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie

tout ou partie des biens sociaux;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le

développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Yopougon- Face Ficgayo-Résidence
MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme BAMBA NAKOLA SUEDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12788 du 12/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76037/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

